



COLLECTIF NON A PRIMAGAZ

Mairie de Malaussène

06710 MALAUSSENE

non.a.primagaz-malau@orange.fr

COMMUNIQUE DE PRESSE

Suite aux parutions d'informations dans la presse locale et aux actualités de FR3, le Collectif Non à Primagaz tient à apporter les précisions suivantes :

- Le projet de délocalisation du stockage de gaz vrac Primagaz, actuellement instruit par la Préfecture, n'est aucunement reporté par les Pouvoirs Publics ; au contraire, il reste plus que jamais d'actualité puisque c'est la date butoir pour la mise en place obligatoire du plan de prévention des risques technologiques de Carros qui est reportée de quatre mois, le temps que le dossier de délocalisation soit finalisé. Et le site de délocalisation prévu est toujours celui de l'Ablé à Malaussène !
- Le Collectif ne s'est jamais donné pour vocation d'instruire cette délocalisation à la place des Pouvoirs Publics et de Primagaz ; ce n'est ni à Malaussène, ni aux villages et populations de nos vallées de proposer des alternatives à un problème qui concerne Primagaz, Carros et la métropole.
- La suggestion d'un site alternatif à Malaussène n'a en aucun cas été avancée par le Collectif. S'il est vrai que la rumeur bruissait depuis plusieurs semaines d'une recherche par les Pouvoirs Publics d'un endroit « moins exposé » à Malaussène, c'est lors d'une réunion en préfecture début septembre en présence de Charles-Ange Ginesy, Président de la communauté de communes Alpes d'Azur, et de Joseph Saturno, Maire de Malaussène, que l'hypothèse du site « Bermond » a été évoquée pour la première fois officiellement par le Préfet lui-même, qui a présenté un plan des parcelles concernées à l'appui.

- Quant au site du Bec de l'Estéron, s'il est vrai que le Collectif y a fait plusieurs fois référence, y compris dans un courrier adressé à Monsieur Eric Ciotti, Président du Conseil Départemental, c'est tout simplement parce que le très officiel rapport du commissaire enquêteur publié le 22 juin 2015, suite à l'enquête publique conduite du 20 avril au 22 mai 2015, relative au « Plan de Prévention des Risques Technologiques - Etablissement Primagaz – Commune de Carros » révèle les carences de l'instruction du dossier dans le cadre de la recherche de solutions alternatives au PPRT sur Carros. Citons le rapport : « (...) *Les Services du Conseil Général n'ont pas été officiellement, ni franchement sollicités concernant la possible délocalisation au Bec de l'Estéron, pas plus par les Services de l'Etat, que par l'exploitant.* (...) »

Le 20 août 2016, le Collectif a édité une brochure sur 16 pages, qui s'appuie sur ce rapport d'enquête publique, et démontre que le projet de délocalisation à Malaussène est :

- aberrant en matière de développement économique et social de nos villages, qui ont fait d'autres choix pour leur avenir, choix basés sur un développement durable, et non sur l'industrialisation insidieuse de nos territoires ruraux de moyenne-montagne ;
- dangereux pour tous les usagers de la route 202, qui devraient, si le projet devait se faire, ajouter le risque accru « citernes de gaz » aux difficultés déjà existantes sur le parcours Malaussène – Gorges de la Mescla ;
- dangereux pour la végétation méditerranéenne très fragile de nos massifs forestiers, ainsi que pour la faune de ce territoire, où gîtent certaines espèces rares et protégées ;
- irrespectueux des populations de l'arrière-pays à qui on veut imposer d'accueillir de gré ou de force les activités « gênantes » indésirables sur la métropole.

Cette brochure a été adressée à une centaine d'Elus locaux, départementaux, régionaux, ainsi qu'aux Parlementaires des Alpes-Maritimes.

Madame la Ministre chargée de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, Ségolène Royal, et ses conseillers ont également été saisis de l'affaire.

Par ailleurs, une procédure judiciaire est lancée par le Collectif, avec le soutien financier et technique de ses différentes composantes (Mairies, associations, particuliers)

La prochaine réunion du Collectif aura lieu le samedi 1^{er} octobre 2016, à 10 h à la salle des fêtes de Malaussène. Elle est ouverte à tous. L'objectif est de préparer une initiative d'importance courant octobre.

A Malaussène, le 21 septembre 2016

Pour le Collectif

Le Maire
de Malaussène
Joseph SATURNO

Le Maire
de Villars-sur-Var
Edgar MALAUSSENA

Le Président
de l'AMIP
Toussaint ALLOUCH